

politiques sont des crimes politiques, et je suis certain que les honorables députés de la droite ne nieront pas s'en être rendus coupables; ils ne nieront pas non plus qu'ils n'ont pas tenu les promesses au moyen desquelles ils ont obtenu le pouvoir, et n'est-ce pas là en effet un crime politique? Ils ont cherché à mettre ce pays sous une fausse impression, et l'honorable ministre des finances a parlé à la population de sa province, des avantages qu'elle retirerait de sa politique, et de nombreux démentis de cette même province viennent contredire cette assertion. N'est-ce pas là un crime politique? Que l'honorable député veuille bien jeter un coup d'œil en arrière sur son élection à Saint-Jean.

En discutant cette question, et toutes celles qui peuvent se présenter devant le parlement, nous devons avoir l'exercice de notre droit, de notre droit indéniable qui nous permet de critiquer avec autant de sévérité que nous le croirons juste, chaque partie de la politique du gouvernement, et ces messieurs de la droite feront bien de se dispenser à l'avenir de ces réprimandes qui se sont renouvelées si fréquemment ce soir.

M. McLENNAN : L'honorable député de Lambton (monsieur Mackenzie) ne fait pas des réprimandes, il querelle, et il s'adresse non pas seulement à la Chambre, mais au pays. Peut-être peut-il avoir raison à son point de vue. Il a fait dernièrement différents appels à Ontario, mais les cultivateurs de cette province se sont entièrement éloignés de lui; ils ont cessé de suivre la lanterne chinoise qui porte le nom de *Globe*. Ils ont lu dans le livre de l'expérience politique; leur opinion est formée, leur détermination est prise, ces doctrines n'ont pas eu d'influence sur eux, telle est la raison de la déconvenue du chef de l'opposition. L'honorable député n'admet pas que la protection ait pu entrer dans la politique nationale, et il est rempli de la suffisance qui est la protection des esprits étroits, et c'est ainsi qu'il fait la leçon à la Chambre et au pays.

L'honorable préopinant dit que nous nous sommes écartés de la question; personne ne s'en est éloigné plus que lui. Je ne dirai pas, avec mon honorable ami le député de York-Est (M. Boulbee) que l'honorable député de Huntingdon (M. Scriver), n'a pas énoncé les raisons qui

peuvent pousser les émigrants au Minnesota et au Dakota; il a donné une excellente raison:—la facilité d'accès de ces Etats par chemin de fer. Cela nous montre que nous devons faire toute la diligence possible pour arriver à nos terres de la même façon. Nous aurions atteint ce but sans la politique boiteuse des honorables députés de l'opposition qui ont entrepris de construire les deux extrémités de la route entre la baie du Tonnerre et la rivière Rouge, laissant au milieu une grande étendue d'eau et de marais. La question de la politique des terres a été discutée par l'honorable député de Norfolk-Nord (M. Charlton), avec modération et impartialité et il me semble que l'honorable premier ministre lui a fait une réponse franche et embrassant tous les points. Je pense que cette réponse a reçu l'entière approbation de la Chambre. Quant à ce qui regarde la spéculation sur les terrains du Nord-Ouest, il s'agit de laisser comprendre que l'on ne peut pas chasser le spéculateur; ses opérations s'étendent aux terres comme à tout ce qui forme le but des entreprises et de la cupidité humaines. Mais les spéculateurs ne forment pas une classe à part et hostile; on rencontre rarement un colon qui ne soit pas spéculateur. Il a un lot en préemption, à côté de son *homestead*, au nom de son fils ou de sa fille, ou de quelque personnage imaginaire de sa famille, et il le conserve pour le vendre au premier colon qui se présentera. La spéculation est pratiquée par le riche comme par le pauvre. Partout où il y a de la terre, il y a spéculation; mais je suis heureux de pouvoir dire que dans le Nord-Ouest il y a de la terre pour tous, et que le monopole du spéculateur n'y est nullement à redouter. L'honorable député de Perth (M. Trow), se plaint de ce que les terrains soient distribués jusqu'à quarante milles au-delà de Winnipeg. Ne savons-nous pas qu'ils sont occupés par les métis natifs, et cela, je le crois, avec l'approbation des deux administrations qui ont gouverné le pays. Il dit encore que les cultivateurs qui se trouvent au-delà de ce point (à la pointe au Peuplier et à High-Bluff) sont trop éloignés de Winnipeg pour avoir un marché pour leur grain.

Je lui répondrai qu'il y a maintenant des marchands de grain au Portage avec un entrepôt à tous les perfectionnements modernes, et qu'un vapeur qui fait le